

# La participation communautaire : l'influence des expériences de jeunesse

par Frank Jones

La participation des citoyens à la vie communautaire est depuis longtemps une pierre angulaire de la société canadienne. Qu'il s'agisse d'œuvrer au sein de groupes de citoyens, de clubs philanthropiques, d'organismes bénévoles ou d'autres institutions, ces activités favorisent la cohésion sociale et la vigueur des collectivités et des gouvernements. Elles peuvent aussi se révéler particulièrement importantes en période où l'évolution économique et sociale est accélérée. Mais qui sont ces gens qui consacrent temps et efforts à leur association de quartier, à leur conseil scolaire ou à la soupe populaire?

Les chercheurs qui tentent de découvrir ce qui incite les gens à « se dévouer à l'intérêt public » estiment que les influences exercées au cours des années d'éducation de l'enfant sont importantes. Certaines études avancent que la participation à des activités parascolaires à l'école secondaire peut avoir une incidence sur la participation des jeunes adultes à des activités politiques<sup>1</sup> et bénévoles<sup>2</sup>. D'autres révèlent que l'attitude des parents à l'égard du bénévolat ainsi que leur participation à des activités bénévoles peuvent influencer sur la propension d'une personne à adhérer à des organismes bénévoles<sup>3</sup>. D'autres

indications quant à l'importance des années de formation ressortent d'une étude selon laquelle le « climat moral » dans les campus universitaires américains influe sur la participation aux services communautaires, surtout chez les étudiants n'ayant aucune appartenance religieuse particulière<sup>4</sup>. Selon une étude ultérieure, on associe un niveau élevé de participation aux projets communautaires aux valeurs spirituelles et, ce qui n'a rien d'étonnant, à la valeur attribuée aux services communautaires<sup>5</sup>.

Dans le présent article, l'auteur examine, à partir des données de l'Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP), à quel point les activités organisées dans le jeune âge peuvent influencer sur la participation communautaire à l'âge adulte. On accorde une attention toute particulière à une éventuelle influence des antécédents religieux sur le niveau d'activité d'une personne.

## Définir la participation communautaire

Le présent article fait mention de 10 indicateurs de la participation communautaire. Les quatre premiers sont associés à ce que l'on pourrait appeler la « conscience sociale », soit le fait de

suivre l'actualité de façon régulière et de voter aux élections. Les six autres indicateurs exigent un plus grand investissement de temps de la part des gens et on considère qu'ils reflètent des niveaux plus élevés d'engagement personnel et qu'ils mesurent, jusqu'à un certain point, la contribution apportée

1. Jennifer L. Glanville, « Political socialization or selection? Adolescent extracurricular participation and political activity in early adulthood », *Social Science Quarterly*, juin 1999, vol. 80, n° 2, p. 279 à 289.
2. Michael Hanks et Bruce K. Eckland, « Adult voluntary associations and adolescent socialization », *Sociological Quarterly*, été 1978, vol. 19, p. 481 à 490.
3. Les auteurs ont également constaté que le statut socioéconomique représentait un facteur d'influence. David Horton Smith et Burt R. Baldwin, « Parental socialization, socioeconomic status, and volunteer organization participation », *Journal of Voluntary Action Research*, été et automne 1974, vol. 3, n°s 3 et 4, p. 59 à 66.
4. Robert C. Serow, « Community service, religious commitment, and campus climate », *Youth and Society*, septembre 1989, vol. 21, n° 1, p. 105 à 119.
5. Robert C. Serow, « Volunteering and values: an analysis of students' participation in community service », *Journal of Research and Development in Education*, été 1990, vol. 23, n° 4, p. 198 à 203.

aux valeurs communautaires partagées. Ce sont des « engagements communautaires intensifs ». Ils comprennent l'adhésion ou la participation à des clubs philanthropiques, à des organismes communautaires et à des organismes politiques, la présence à des services religieux ainsi que le travail non rémunéré structuré ou non structuré.

### **Les expériences liées à l'éducation durant l'enfance influent sur le nombre d'activités**

Les adultes canadiens de 20 ans et plus disent avoir participé à 4,4 types d'activités communautaires en moyenne, sur une possibilité de 10, dans l'année précédant l'enquête. Le nombre moyen d'engagements communautaires intensifs était inférieur, équivalant à 1,6 sur les 6 types possibles. Toutefois, environ 18 millions de Canadiens — à peu près les quatre cinquièmes de la population adulte — disent avoir participé à au moins un de ces engagements communautaires intensifs.

L'analyse des données de l'ENDBP semble indiquer que la participation d'une personne à des activités organisées pendant les années consacrées à son éducation peut l'inciter à participer davantage à la vie communautaire lorsqu'il atteint l'âge adulte. L'adhésion à un groupe jeunesse, tel que les guides, les scouts ou les cercles 4-H, est associée à un plus grand nombre d'activités communautaires à l'âge adulte. Les personnes ayant adhéré à un groupe jeunesse déclarent en moyenne 4,8 activités en tout, soit près d'une de plus que les adultes qui n'ont fait partie d'aucun groupe de ce genre.

En outre, les gens étaient plus susceptibles de prendre part à la vie communautaire à l'âge adulte si, durant l'enfance ou l'adolescence, ils avaient participé à des sports d'équipe organisés, comme en témoigne le

6. David Lyle Light Shields et Brenda Jo Light Bredemeier, *Character Development and Physical Activity*, 1995.

## TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Le présent article s'inspire des données tirées de l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP), tenue par Statistique Canada en partenariat avec plusieurs organismes bénévoles et gouvernementaux<sup>1</sup> en tant que supplément à l'Enquête sur la population active (novembre et décembre 1997). Dans le cadre de cette enquête, on a interrogé un échantillon représentatif comprenant plus de 18 000 Canadiens de 15 ans et plus sur les moyens qu'ils ont pris pour aider leurs amis et leur famille ainsi que leur collectivité au cours des 12 mois précédents.

**À un jeune âge ou étant jeune :** Entre environ 5 et 18 ans. On a demandé aux répondants s'ils ont participé à l'une des activités suivantes lorsqu'ils fréquentaient l'école primaire ou secondaire : un groupe de jeunes, un organisme religieux, etc.

**Activités religieuses ou antécédents religieux :** Participation à des organismes religieux à un jeune âge. Cette caractéristique diffère de la présence régulière à des services religieux.

**Activités communautaires :** Dix activités entreprises par une personne qui peuvent favoriser la cohésion sociale et l'engagement communautaire.

*Conscience sociale :* Suivre l'actualité; voter aux élections municipales, provinciales et fédérales.

*Engagements communautaires intensifs :* Activités communautaires qui nécessitent un plus grand dévouement et un plus grand investissement de temps que les activités de conscience sociale. Ces engagements sont : l'adhésion ou la participation à un club philanthropique ou à une société d'aide mutuelle; l'adhésion ou la participation à un organisme communautaire, scolaire, de citoyens ou de quartier; l'adhésion ou la participation à un organisme politique; la présence régulière à des services religieux (au moins une fois par mois); le travail non rémunéré pour le compte d'un organisme bénévole (bénévolat structuré); le travail non rémunéré sans être membre d'un organisme bénévole (bénévolat non structuré), comme aider les voisins ou les étrangers.

*Engagements communautaires de base :* Les engagements communautaires intensifs sauf la présence régulière à des services religieux.

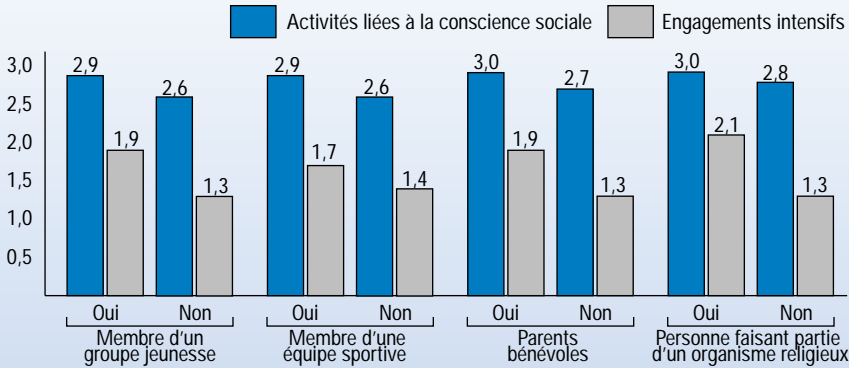
1. Au nombre des organismes collaborateurs figurent le Centre canadien de philanthropie, le ministère du Patrimoine canadien, Santé Canada, Développement des ressources humaines Canada, le projet de recherche sur le secteur sans but lucratif de la fondation Kahanoff ainsi que Bénévoles Canada.

nombre total de leurs activités communautaires ainsi que de leurs engagements intensifs. On pense que certains comportements acquis dans le cadre d'activités sportives, comme l'esprit d'équipe et la poursuite de buts communs, peuvent se traduire par un plus grand souci social et

favoriser par le fait même la participation à des activités communautaires<sup>6</sup>.

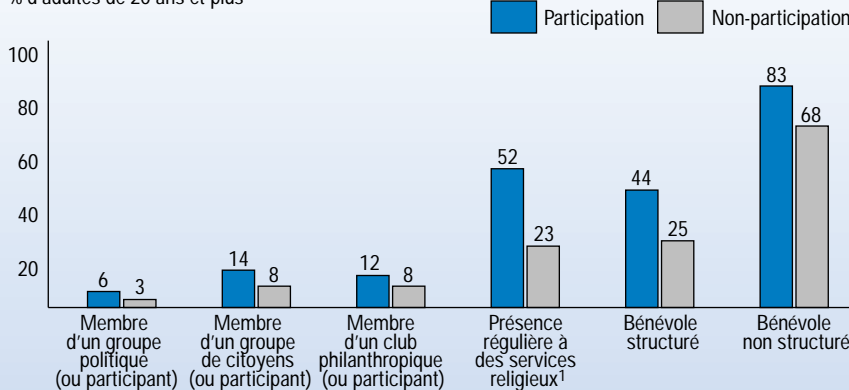
L'éducation des enfants est fortement influencée par l'exemple que donnent leurs parents. S'inspirant d'un modèle des rôles dans la famille, les personnes dont les parents ont fait du bénévolat comptent parmi les plus

Nombre moyen d'activités communautaires



Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation de 1997.

% d'adultes de 20 ans et plus



1. Au moins une fois par mois.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation de 1997.

actives au sein de la collectivité. En effet, elles ont participé à 4,9 activités en moyenne, comparativement à seulement 4,0 chez les personnes dont les parents n'ont pas fait de bénévolat.

### Les jeunes qui prennent part à des activités religieuses participent davantage à la vie communautaire à l'âge adulte

Les adultes ayant fait partie d'un organisme religieux dans leur jeune âge affichent des taux de participation communautaire supérieurs à ceux qui n'avaient aucune appartenance

religieuse, c'est-à-dire qu'ils ont une moyenne de 5,1 activités par rapport à 4,1. L'écart entre les deux groupes s'élargit encore davantage au chapitre des engagements communautaires intensifs, les chiffres étant de 2,1 activités comparativement à 1,3.

Comme la présence régulière à des services religieux est associée à l'engagement communautaire — un fait qui est démontré dans de nombreuses études sur le bénévolat — on pourrait affirmer que les antécédents religieux favorisent l'empathie et l'action sociale. En effet, lorsqu'on examine à nouveau les autres

facteurs de l'éducation en regard de l'activité religieuse chez les jeunes, il ressort que les adultes qui avaient participé à des activités religieuses dans leur jeune âge affichaient des niveaux moyens de participation aux activités communautaires systématiquement supérieurs à ceux qui ne participaient pas à de telles activités.

### Les circonstances actuelles dictent également le niveau de participation communautaire

De toute évidence, les expériences que vit une personne en tant qu'adulte constituent des facteurs qui influent sur le nombre d'activités communautaires auxquelles elle participe. Parmi ces facteurs figurent la présence régulière à des services religieux, l'âge, le niveau de scolarité et la satisfaction face à la vie.

La plupart des études portant sur le bénévolat associent le fait de pratiquer une religion à un niveau plus élevé de participation communautaire. Selon les données de l'ENDBP, les adultes qui assistent régulièrement à des services religieux forment le groupe dont le nombre moyen d'activités communautaires est le plus élevé, soit 5,5, c'est-à-dire presque deux activités de plus que les personnes qui n'ont aucune pratique religieuse. Le fait que les adultes affichent des taux plus élevés de participation à la vie communautaire s'ils avaient été membres d'un organisme religieux lorsqu'ils étaient jeunes, et ce, même s'ils n'ont actuellement aucune appartenance religieuse, constitue une autre indication possible de l'importance durable de la pratique religieuse durant l'enfance.

L'âge semble également jouer un rôle. En effet, le nombre moyen d'activités communautaires que déclarent les adultes augmente de façon constante entre 20 et 54 ans et atteint un sommet de 5,0 chez les personnes de 55 à 74 ans. Qu'une personne soit plus active au sein de la collectivité en vieillissant peut simplement refléter l'évolution normale des cycles de sa

vie<sup>7</sup> ainsi que sa plus grande disponibilité à mesure que ses heures de travail diminuent ou lorsqu'elle prend sa retraite<sup>8</sup>. Il est aussi très fortement probable que les Canadiens plus âgés avaient déjà des antécédents religieux.

Par ailleurs, la participation à la vie communautaire s'intensifie selon le niveau de scolarité. En effet, les adultes ayant un grade universitaire ont déclaré la plus grande moyenne de participation aux activités au total, alors que les personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires avaient le plus faible nombre de participation. Le lien qui existe entre le niveau de scolarité et l'activité communautaire est bien établi : on croit généralement que la plupart des programmes d'études contribuent indirectement, sinon directement, à inculquer des valeurs liées aux qualités d'un bon citoyen. Toutefois, les personnes plus scolarisées ont aussi œuvré davantage au sein d'organismes religieux dans leur jeune âge (35 % chez les diplômés d'université comparativement à 26 % chez les personnes qui n'avaient pas achevé leurs études secondaires). Leur plus grande participation communautaire peut donc être attribuable tant à leurs antécédents religieux qu'à leur niveau de scolarité.

Les personnes qui avouaient être « très satisfaites » de leur vie participaient à un plus grand nombre d'activités au total. Cet autre constat est difficile à expliquer. Il se peut qu'une personne satisfaite de sa vie prenne une part plus active dans la collectivité parce qu'elle veut inciter les autres à jouir davantage de leur vie, ou encore qu'elle assume un rôle plus important dans la collectivité afin de rehausser son propre niveau de satisfaction.

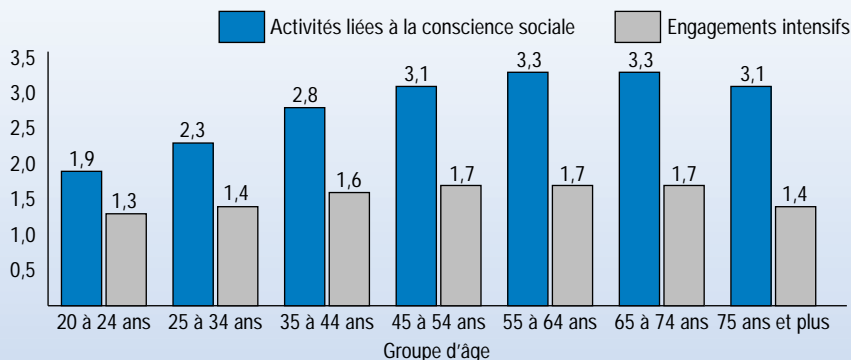
### Comprendre les facteurs influant sur la participation communautaire

Il semblerait que de nombreux facteurs, personnels et sociaux, contribuent au niveau de participation communautaire

TSC

En moyenne, ce sont les personnes de 55 à 74 ans qui participent le plus à la vie communautaire

Nombre moyen d'activités communautaires



Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation de 1997.

d'une personne. Toutefois, l'importance relative de chaque facteur est floue, surtout par rapport aux expériences de jeunesse, car les personnes qui ont fait partie d'un organisme religieux dans leur jeune âge étaient également des participants enthousiastes à de nombreux autres organismes. On a procédé à une analyse de régression pour estimer le nombre d'« engagements communautaires de base » qu'une personne pourrait vraisemblablement prendre, après avoir vérifié l'influence de divers facteurs. Les engagements communautaires de base sont les six engagements intensifs, sauf la pratique religieuse que l'on a éliminée de l'indice afin de mettre l'accent sur les activités laïques.

Les résultats démontrent qu'il existe une association importante du point de vue statistique entre les activités organisées auxquelles on prend part étant jeune et la participation communautaire à l'âge adulte. Lorsque les autres variables du modèle demeurent constantes<sup>9</sup>, il s'avère que la participation à des activités religieuses durant l'enfance ou l'adolescence a un effet significatif sur le nombre d'engagements communautaires de base. On pourrait s'attendre à ce qu'une personne ayant participé à des activités religieuses étant jeune ait en moyenne 0,14 engagement de base de plus qu'une personne du même âge qui

n'aurait pas participé à des activités religieuses.

Toutefois, les résultats de la régression font également ressortir l'influence encore plus grande d'autres expériences de jeunesse : le fait d'avoir un parent qui a fait du bénévolat (0,27 engagement de base de plus qu'une personne dont les parents n'ont pas fait de bénévolat) et la participation à des groupes jeunesse (0,23). La participation à des sports d'équipe a fait accroître la moyenne prévue de 0,20.

En fait, les résultats permettent de conclure que les déterminants les plus importants de la participation communautaire sont les expériences à l'âge

7. Frank Jones, « Le bénévolat chez les parents », *L'emploi et le revenu en perspective*, produit n° 75-001-XPf au catalogue de Statistique Canada (à paraître).

8. Frank Jones, « Le bénévolat chez les aînés », *L'emploi et le revenu en perspective*, produit n° 75-001-XPf au catalogue de Statistique Canada, automne 1999, vol. 11, n° 3.

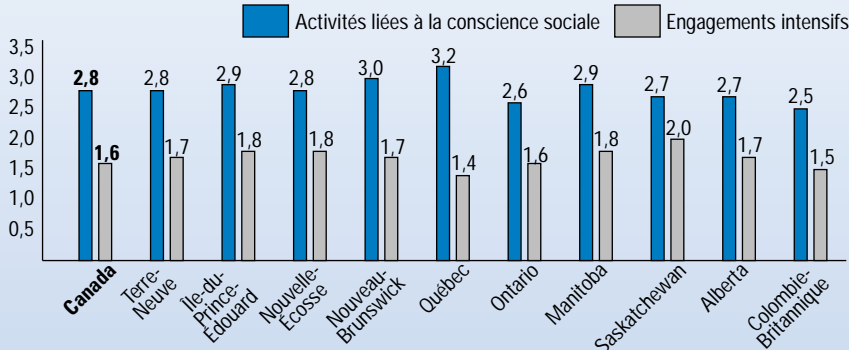
9. Les variables utilisées dans le modèle comprennent la participation à un organisme religieux en bas âge, la participation à des groupes jeunesse, la participation à des sports d'équipe à un jeune âge, le bénévolat des parents, une grande satisfaction de la vie à ce moment-là, l'âge, le sexe, le niveau de scolarité, le lieu de résidence (milieu rural ou urbain) et la province.



# CST La situation géographique y est-elle pour quelque chose?

L'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et la Saskatchewan sont les provinces où les taux de participation aux activités communautaires sont les plus élevés, soit 4,7 activités communautaires en moyenne sur une possibilité de 10. La Colombie-Britannique vient au dernier rang, avec 4,0 activités. En outre, le nombre moyen d'activités est plus élevé chez les résidents ruraux (4,7) que chez les résidents urbains (4,3). Un examen approfondi uniquement des engagements communautaires intensifs révèle une répartition géographique semblable, quoique l'écart soit un peu moindre.

Nombre moyen d'activités communautaires



Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation de 1997.

adulte : le fait d'être titulaire d'un grade universitaire (0,39 activité de base de plus qu'une personne n'ayant pas de diplôme d'études secondaires) et la présence régulière à des services religieux (0,31). Après avoir vérifié les autres facteurs intégrés au modèle, on constate que le nombre d'activités de base n'augmente pas de beaucoup selon l'âge (0,04).

## Résumé

Les données tirées de l'ENDBP semblent indiquer que les expériences vécues à un jeune âge et à l'âge adulte influent sur la propension d'un adulte à participer à des activités communautaires. Le fait de participer à des groupes jeunesse étant jeune et d'avoir des parents qui ont fait du bénévolat a une incidence sur la participation communautaire ultérieure. À l'âge adulte, les études et la pratique religieuse régulière sont d'importants prédicteurs de la participation.

Il est particulièrement intéressant de constater le rôle que jouent les antécédents religieux dans les déci-

sions déterminant la participation des gens à des activités communautaires. L'existence d'une association n'indique pas une relation de causalité, cependant, presque chaque indicateur de la participation communautaire était supérieur chez les personnes ayant des antécédents religieux. Bien que les études antérieures axées sur la participation communautaire ne tiennent pas compte des antécédents religieux, ceux-ci s'avèrent non seulement un prédicteur significatif du nombre d'engagements de base qu'une personne est susceptible de prendre, mais peut-être aussi un important chaînon manquant permettant d'expliquer l'activité bénévole et d'autres comportements dans la collectivité.



**Frank Jones** est analyste principal à la Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail de Statistique Canada.

Vous désirez de plus amples renseignements sur Statistique Canada?

Communiquez avec notre **SERVICE NATIONAL DE RENSEIGNEMENTS** au **1 800 263-1136**

Pour commander des publications, **SERVICE NATIONAL DE COMMANDES** : 1 800 267-6677

**INTERNET** : order@statcan.ca

**SERVICE NATIONAL ATS** : 1 800 363-7629

**STATISTIQUE CANADA MET À VOTRE DISPOSITION SEUF CENTRES DE CONSULTATION RÉGIONAUX :**

**Terre-Neuve et Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard**

Halifax (N.-É.) : (902) 426-5331  
Télécopieur : (902) 426-9538

**Québec et Nunavut**  
Montréal (QC) : (514) 283-5725  
Télécopieur : (514) 283-9350

**Ontario**  
Toronto (Ont.) : (416) 973-6586  
Télécopieur : (416) 973-7475

**Manitoba**  
Winnipeg (Man.) : (204) 983-4020  
Télécopieur : (204) 983-7543

**Saskatchewan**  
Regina (Sask.) : (306) 780-5405  
Télécopieur : (306) 780-5403

**Alberta et Territoires du Nord-Ouest**  
Edmonton (Alb.) : (780) 495-3027  
Télécopieur : (780) 495-5318

**Sud de l'Alberta**  
Calgary (Alb.) : (403) 292-6717  
Télécopieur : (403) 292-4958

**Colombie-Britannique et Yukon**  
Vancouver (C.-B.) : (604) 666-3691  
Télécopieur : (604) 666-4863

**Région de la capitale nationale**  
(613) 951-8116  
Télécopieur : (613) 951-0581

## NORMES DE SERVICE AU PUBLIC

Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

## Vous déménagez?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Vous n'avez qu'à remplir et à nous retourner le bon d'abonnement se trouvant dans le présent numéro. S'il n'y est plus, veuillez faire parvenir les renseignements nécessaires (nom de l'abonné, ancienne adresse, nouvelle adresse, numéro de téléphone et numéro de référence du client) à :

**Division des opérations et de l'intégration**  
**Gestion de la circulation**  
**Statistique Canada**  
**120, avenue Parkdale**  
**Ottawa (Ontario)**  
**K1A 0T6**



*Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.*